

Idées et Débats

Editorial • Tribunes • Opinions

Armes nucléaires : l'irresponsabilité de l'Otan



L'adoption, le 7 juillet 2017 du [traité sur l'interdiction des armes nucléaires](#) – puis son entrée en vigueur le 22 janvier – a créé un tremblement de terre au sein des Etats disposant ou soutenant la politique de dissuasion nucléaire. Cette évolution positive du droit international est rejetée par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), qui affirme que sa «*capacité nucléaire est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression*» tout en proférant des menaces à peine voilées à l'encontre de ceux qui adhèreraient à ce nouveau traité des Nations unies. L'Alliance crée ainsi les conditions de la prolifération et établit un dangereux précédent.

Rappelons le contexte. L'inertie du désarmement nucléaire est une réalité. Elle est principalement le fait des Etats qui possèdent ou soutiennent une politique de dissuasion nucléaire. Facteur aggravant, leurs actions de modernisation et de renouvellement de leurs arsenaux nucléaires fragilisent le régime de non-prolifération nucléaire. Enfin, si la diminution du nombre d'armes incombe aux Etats possesseurs, ceux qui acceptent, soutiennent et bénéficient de ce système reposant sur la menace ont aussi une responsabilité.

Un jeu dangereux

Nul ne prétend que le désarmement nucléaire est une tâche facile. Mais il existe une certitude : ne rien faire ou aller à l'encontre d'avancées juridiques est un jeu dangereux. Par son attitude de rejet du traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian), l'Alliance Atlantique et ses 30 régimes démocratiques ont envoyé un signal clair aux Etats non démocratiques sur *«le droit de ne pas respecter le droit international»*.

Le Tian, adopté le 7 juillet 2017, est en vigueur depuis le 22 janvier. Ce traité – qui, à ce jour, compte 86 Etats signataires et 54 Etats parties – va voir l'arrivée de nouveaux membres durant les prochains mois. Il bénéficie aussi d'un large soutien mondial, qui se manifeste par l'engagement de villes (Amsterdam, Berlin, Bruges, Paris, Manchester, Oslo, Toronto...) et de parlementaires de pays membres de l'Otan.

Ce traité renforce la non-prolifération nucléaire et permet la mise en œuvre de l'article 6 (désarmement nucléaire) du traité sur la non-prolifération (TNP). Ce dernier, considéré comme la pierre angulaire du régime de non-prolifération, est en danger. D'ailleurs, l'Alliance le reconnaît implicitement dans sa déclaration en indiquant que *«le succès du TNP dans la durée ne peut être tenu pour acquis»*.

Cette pensée responsable fait pourtant face à des actes contraires et irresponsables de la part des trois puissances nucléaires de cette Alliance : le Royaume-Uni a annoncé son objectif d'augmenter son arsenal nucléaire, renonçant à ses engagements de désarmement pris en 2010 au sein du TNP. La France, dans une démarche parallèle de soutien à l'Otan, tout en renouvelant entièrement son arsenal, veut promouvoir une européanisation de sa dissuasion nucléaire à travers un dialogue stratégique et une ouverture de ces exercices nucléaires à d'autres acteurs de l'Union européenne. Enfin, les Etats-Unis vont dépenser, selon le *Congressional Budget Office*, pour de nouveaux systèmes d'armes nucléaires, la somme phénoménale de 634 milliards de dollars (536 milliards d'euros) aux cours des dix prochaines années.

Le principe de «bonne foi» non respecté

Les faits sont clairs, ces Etats ne respectent pas le principe «de bonne foi» comme le requièrent d'une part le TNP et l'avis (8 juillet 1996) de la Cour internationale de justice.

Cette déclaration de l'Alliance porte également atteinte aux valeurs démocratiques de l'ONU comme à son institution. Le Tian a fait l'objet de négociations (2017) ouvertes, où tous les Etats étaient invités à participer pour exposer leur point de vue et donc influencer sur le contenu du texte. Hormis les Pays-Bas, tous les autres membres de l'Alliance ont boudé ces négociations. Contester l'existence du Tian, c'est donc aussi contester le rôle et le fonctionnement de l'Organisation des Nations unies et de son secrétaire général, qui est le dépositaire de ce traité.

Dans notre rapport – [«A Non-Nuclear Alliance : Why NATO Members Should Join the UN Ban on Nuclear Weapons»](#), 116 pages (1) –, nous avons repris point par point l'argumentaire de l'Alliance, montrant que celui-ci ne repose que sur des mythes, des idées reçues ou encore des mensonges délibérés.

L'hostilité de l'Otan à l'égard de ce traité est en contradiction directe avec ses propres intérêts de sécurité. En travaillant de manière constructive contre la menace que représente l'arme

nucléaire, les membres de l'Alliance agiraient pour protéger leur population. Or, aujourd'hui, ils ne font que continuer de s'appuyer sur une politique de dissuasion pour contrer cette menace, ce qui correspond à jeter de l'huile sur le feu.

D'ores et déjà, des partenaires importants de l'Otan en Europe (Autriche, Irlande et Malte) ou en Asie-Pacifique (Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande) sont des Etats parties du Tian ; et d'autres vont suivre. Plusieurs pays ont annoncé leur participation comme pays observateur (Finlande, Suède, Suisse) à la première conférence des Etats membres, qui se tiendra du 12 au 14 janvier 2022 à l'ONU, à Vienne. Et la liste devrait s'allonger. Pourtant, l'Alliance tente de saboter la volonté souveraine des Etats pour les empêcher de s'engager, en appelant ses «*partenaires et tous les autres pays*» de la communauté internationale à «*réfléchir*» sur leur adhésion au Tian. Cette menace à peine voilée, montre à quel niveau cette organisation en est réduite pour conserver des moyens militaires capables de provoquer des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques...

L'Otan ne doit pas freiner le développement du droit international. Le Tian n'a d'autre objectif que de créer plus de sécurité en devenant, à terme, universel. En déclarant que ses membres soutiennent «*la réalisation de l'objectif ultime d'un monde sans armes nucléaires*», elle doit voir le Tian comme une opportunité à saisir pour mettre un terme à une menace de destruction de l'humanité que trop de générations ont connue.

(1) [Une synthèse de ce rapport](#) («Une alliance non-nucléaire : pourquoi les Etats membres de l'Otan devraient adhérer au traité sur l'interdiction des armes nucléaires») est disponible en français sur le site d'ICAN France.